

La sécurité alimentaire en RD CONGO

**Contribution des ONG belges à la Table Ronde à Kinshasa du 19 au 20 mars
2004**

élaboré par **Vredeseilanden**,
en collaboration avec **CDI Bwamanda**,
SOS-Faim
et **TRIAS**

15 mars 2004

Plan

Résumé	1
Introduction	3
1. Aperçu général de la situation socio-économique actuelle de la RD Congo	4
2. Problématique de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en RD Congo	4
2.1 Agriculture et sécurité alimentaire: principes généraux	4
2.2 Etat des lieux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en RD Congo	5
3. Contexte institutionnel actuel d'intervention en agriculture et sécurité alimentaire en RD Congo	16
3.1 Contexte institutionnel du gouvernement de la République Démocratique du Congo	16
3.2 Contexte institutionnel du mouvement associatif et institutions privées de développement communautaire en RD Congo.	18
3.3 Contexte institutionnel du gouvernement et des ONG de développement belges	19
3.4 Analyse matricielle des acteurs de la sécurité alimentaire en RD Congo	20
4. Stratégie structurelle d'intervention pour l'amélioration de la sécurité alimentaire	24
5. Conclusion	24

Résumé

Le document ci-après rassemble la contribution des ONG belges actives en RD Congo à la Table Ronde sur l'Agriculture organisée conjointement par le Gouvernement congolais, la FAO et l'Ambassade de Belgique à Kinshasa les 19 et 20 mars 2004.

Notre espoir est que les présentes assises permettent de dégager certaines stratégies concrètes utiles à la réhabilitation d'une sécurité alimentaire durable en RD Congo valorisant la participation active de tous les acteurs représentés.

En terme de stratégie structurelle d'intervention pour améliorer la sécurité alimentaire, les ONG belges préconisent:

- De donner les moyens au gouvernement de la RD Congo pour qu'il définisse lui-même sa politique agricole en privilégiant le renforcement de la sécurité alimentaire. Cette politique doit tenir compte des acteurs du monde rural au niveau des provinces. L'approche doit être la plus participative possible.
- Que les bailleurs positionnent le développement agricole au cœur de leurs programmes et activités en RD Congo et qu'ils s'inscrivent dans la politique définie par le gouvernement congolais.

Bien que disposant de potentialités agricoles innombrables, la RD Congo connait depuis des décennies des problèmes d'insuffisances alimentaires. Nous avons regroupé les problèmes liés à l'agriculture au Congo en trois catégories:

- les aspects sociologiques
- la production végétale
- la production animale.

Afin de solutionner les problèmes liés aux aspects sociologiques, nous proposons les priorités suivantes:

- Renforcement de la sécurité des biens et des personnes
- Réactualisation des politiques agricoles du pays en donnant un rôle important aux autorités gouvernementales et locales des provinces,
- L'harmonisation de la gestion de la terre,
- Associer les femmes au processus de réhabilitation de l'agriculture étant donné leur rôle important dans ce domaine.

La production végétale est limitée en RD Congo suite à différentes insuffisances que ce soit au niveau de la production (épuisement des sols, érosion, manque d'intrants agricoles,...), de la commercialisation et du manque de système d'alertes rapides.

Il nous semble indispensable de renforcer les capacités techniques des paysans.

L'accompagnement portera sur les techniques de restauration et maintien de la fertilité des sols, les techniques culturales, les maladies,... Les centres et stations de recherche agronomique devraient être à même d'assurer cet accompagnement sur le terrain.

Le renforcement du monde paysan passe aussi par la promotion des systèmes d'épargne-crédit. Ceux-ci doivent être améliorés afin de répondre aux besoins en crédits des agriculteurs ne disposant pas de ressources propres pour l'achat de semences, d'intrants ou de matériel agricole.

L'encadrement des organisations paysannes permettra également l'augmentation de la production et de la distribution des produits agricoles.

La production animale reste encore trop faible en RD Congo que ce soit l'élevage du bétail et volaille, la pêche, la pisciculture, l'apiculture ou la chasse. L'amélioration de cette production passe également par le renforcement technique des producteurs. Plus particulièrement, nous préconisons le renforcement des activités vétérinaires principalement en milieu rural ainsi que l'instauration d'infrastructures de conservation.

Nous souhaitons insister sur la nécessité de maintenir des articulations claires et saines entre:

- le secteur agricole et d'autres secteurs tels que la santé, l'éducation.
- le développement des zones urbaines et rurales (avec une attention particulière pour les zones enclavées).
- les approches de type « urgences » et les interventions se déroulant dans le cadre d'un développement structurel.

Le gouvernement devrait aussi créer les conditions favorables pour que le secteur privé investisse dans l'agriculture en l'association avec des investissements de type industriel.

Nous ONG belges souhaitons insister sur l'importance pour le gouvernement belge de soutenir le développement du monde paysan en RD Congo. L'expérience des ONG belges dans ce domaine n'est plus à démontrer, c'est pourquoi nous souhaitons être partie prenante de ce processus.

Enfin, l'importance de la concertation entre les différents acteurs locaux et internationaux paraît essentielle. La société civile congolaise représente une force vive non négligeable et il nous paraît indispensable de les consulter lors de la définition des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire en RD Congo. Une coordination efficace entre les paysans, les opérateurs économiques, la société civile, l'administration publique congolaise, les bailleurs bi- et multilatéraux et les ONG belges mènera le Congo-Kinshasa à l'autosuffisance alimentaire dans 10 ans. Cet objectif sera atteint si les acteurs en présence y mettent toute leur énergie !

Introduction

Depuis 1996, la République Démocratique du Congo a été plongée dans une situation de guerres qui a renforcé la situation désastreuse que traversait déjà le pays sous le règne du président MOBUTU. Ces guerres et la situation précaire qu'a vécu et vit le peuple congolais ont eu et ont toujours une incidence négative sur sa vie à tout point de vue. La mortalité et la morbidité ont atteint un taux sans précédent. Les femmes et les enfants en sont les principales victimes. A elle seule, la guerre déclenchée en 1998 a occasionné la mort de près de 3 millions de Congolais. Malgré l'arrêt de la guerre, la précarité des conditions de vie reste toujours préoccupante. Tous les aspects de la vie de l'Homme sont profondément affectés.

L'état d'avancement du processus politique du pays laisse espérer une prise en main responsable du gouvernement de transition pour l'organisation du processus du renforcement de la démocratisation et de la reconstruction du pays. Le soutien de la Communauté Internationale laisse espérer un changement effectif et un rétablissement de la dignité du peuple congolais. Cependant, il est temps aussi de réfléchir sur les modalités concrètes de réussite de ce noble objectif. Pour l'aboutissement, l'efficacité et la durabilité des solutions à apporter avec grande urgence à la situation désastreuse du Congo, des réflexions relatives à la reconstruction doivent s'intensifier entre le gouvernement en place, la Société civile congolaise et la Communauté Internationale.

Heureusement, cette stratégie ayant contribué à l'arrêt de la guerre et à la mise en place du gouvernement de transition se confirme de plus en plus. Ainsi est-il aussi opportun d'intensifier des réflexions sur les différents aspects du développement en vue de la reconstruction du pays.

Dans cette optique, nous saluons l'organisation par le Cercle de l'Alliance belgo-congolaise de la présente Table Ronde portant sur le thème *Vers une stratégie de développement agricole, base solide du décollage économique.*

Réunissant le Gouvernement et la Société civile congolais, le Gouvernement et les ONG belges accompagnant les composantes de la Société civile congolaise dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, les présentes assises devraient permettre de dégager certaines stratégies concrètes utiles à la réhabilitation d'une sécurité alimentaire durable en RD Congo, valorisant la participation active de tous les acteurs ici représentés.

La contribution des ONG belges représentées aux présentes assises va porter essentiellement sur les éléments suivants:

- 1. Aperçu général de la situation socio-économique actuelle de la RD Congo;**
- 2. Problématique de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en RD Congo;**
- 3. Contexte institutionnel actuel d'interventions en agriculture et Sécurité Alimentaire en RD Congo;**
- 4. Stratégie structurelle d'intervention pour l'amélioration de la sécurité alimentaire en RD Congo**

1. Aperçu général de la situation socio-économique actuelle de la RD Congo

La République Démocratique du Congo, s'étend sur 2.345.410 Km² avec une population estimée aujourd'hui à près de 60 millions d'habitants. Située au centre de l'Afrique, la RD Congo compte neuf pays limitrophes: le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie, la République du Congo (Brazzaville), l'Angola, la République Centre Africaine, la Zambie et le Soudan. Ex-colonie belge, la RD Congo a proclamé son indépendance le 30 juin 1960.

Administrativement, le pays est subdivisé en 11 provinces: Province Orientale, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Shaba, Kasaï oriental, Kasaï occidental, Bandundu, Equateur, Bas Congo et la ville de Kinshasa.

Le pays a d'énormes potentialités climatiques favorables à la production annuelle de toutes les cultures. Le sous sol est extrêmement riche en minerais: cuivre, or, cobalt, coltan, zinc, diamant, cassitérite... A ceci s'ajoutent d'autres ressources très importantes: la nature des sols, les forêts, les potentialités hydriques, le gaz naturel, le pétrole, les sites touristiques ...

Pendant le régime de Mobutu (1965-1996), la mauvaise gestion du trésor public a entravé la promotion de tous les secteurs de développement du pays malgré toutes les potentialités disponibles: superficie, effectif démographique, situation géographique, ressources naturelles et appuis internationaux. La chute du régime Mobutu a été suivie de deux guerres qui ont aggravé davantage la situation déjà précaire.

Bien que la situation politique du pays évolue positivement, tous les autres secteurs nationaux du développement du pays restent dans un état très critique. Le dysfonctionnement des institutions scolaires, sanitaires, judiciaires, agricoles, économiques, administratives... reste encore une triste réalité. La population en est la principale victime et mène une vie très précaire: misère généralisée, déscolarisation des enfants, taux de malnutrition, de morbidité et de mortalité très élevés, dépravation des mœurs, forte propagation de la pandémie du SIDA, insécurité dans certaines contrées, délabrement des infrastructures (routes, hôpitaux, écoles, bâtiments administratifs...) etc.

L'espoir du changement de la situation, de l'"humanisation", du rétablissement de la dignité du peuple congolais, repose sur la prise de conscience, la détermination et l'engagement actif du Gouvernement, du Peuple congolais et de la Communauté internationale. Ainsi des efforts et des sacrifices de part et d'autre sont à consentir.

2. Problématique de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en RD Congo

2.1 Agriculture et sécurité alimentaire: principes généraux

Parler de sécurité alimentaire sous-entend une accessibilité des aliments en qualité et en quantité suffisante pour l'alimentation de tout un chacun sans discrimination de sexe, d'âge, d'appartenance ethnique, religieuse ou sociale...

L'accessibilité physique des aliments signifie qu'ils sont disponibles tout au long de l'année (sans interruption).

L'accessibilité économique réfère à la capacité des ménages de générer un revenu suffisant pour se nourrir et pour réaliser les autres droits de base (santé, éducation, ...). Il s'agit plus que d'autosuffisance, alimentaire. Il s'agit du droit de pouvoir assurer librement sa sécurité alimentaire dans le respect des valeurs sociales, culturelles et stratégiques (souveraineté alimentaire) dans une démarche communautaire, impliquant les familles (ménages), les groupements de base, le village, la région, le pays. L'Etat est l'ultime responsable pour assurer que la sécurité alimentaire serait réalisée et protégée pour ses citoyens en ce qui concerne la disponibilité et l'accessibilité des vivres,, les politiques et pratiques agricoles et sociales.

Les chapitres suivants analysent les problèmes, leurs causes et possibles solutions dans les domaines de la sécurité alimentaire ci-après: la production végétale, la production et santé animale, la récolte, le stockage, la conservation et transformation des produits, la commercialisation, le système d'alerte rapide et diagnostic permanent, et les aspects sociologiques.

La garantie de la sécurité alimentaire d'un milieu dépend de l'état des lieux de tous ces domaines et forment un système. Ils restent interconnectés et leurs réussites contribuent conjointement à une alimentation saine et équilibrée (qualité et quantité pour une meilleure santé) ainsi qu'au renforcement des revenus économiques des producteurs voire même de tous les autres acteurs intervenant dans le domaine.

2.2 Etat des lieux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en RD Congo

2.2.1 Les potentialités agricoles de la RD Congo

La RD Congo connaît d'énormes problèmes dans tous les domaines de la sécurité alimentaire, qui empêchent l'utilisation optimale de ses potentialités.

En effet, pour la promotion de la production agricole en RD Congo, les potentialités suivantes sont disponibles:

- plus de 80 % de la population congolaise est paysanne et vit de l'agriculture; il existe donc une importante disponibilité de la main d'œuvre pour les activités agricoles. Les femmes constituent une part très importante de cette main d'œuvre.
- La présence de connaissances et de savoirs-faire endogènes en l'agriculture, surtout chez les femmes.
- La diversité climatique et des reliefs permettent aussi une diversification de la production agricole. Il pleut presque toute l'année sur l'étendue de la République;
- La disponibilité des terres cultivables malgré la réduction sensible de leur fertilité;
- L'existence d'un important mouvement associatif qui est opérationnel et qui assure l'accompagnement technique et institutionnel des producteurs/-trices;
- L'existence de certaines infrastructures agricoles malgré leur état délabré;
- L'existence de certaines potentialités naturelles: les cours d'eau utiles aux activités agricoles, l'électrification, les forêts, ...

2.2.2 Les problèmes liés à l'agriculture et à la Sécurité Alimentaire de la RD Congo

La situation en RD Congo se présente comme suit:

1. Aspects sociologiques

Problèmes	Causes	Solutions
1. Insécurité foncière	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion foncière instable et déstabilisant le/la paysan(ne), - Mauvaise répartition des terres - Faible revenu des paysan(ne)s - Pression démographique galopante (densité très élevée dans certaines contrées) - Insuffisance d'information sur le droit et devoir du/de la paysan(ne). - Défaillance de la justice face aux paysan(ne)s moins nanti(e)s et raison du plus riche. - Inaccessibilité juridique et coutumière des femmes à la terre 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilisation du régime foncier. - Appui aux paysan(ne)s dans l'accession durables des terres - Appui au glissement de la population des régions surpeuplées vers les régions moins peuplées - Appui à l'éducation et au planning familial - Appui à la défense des intérêts paysans (formation des para-juristes) - Vulgarisation et projet d'amendement de la loi foncière de 1973 - Lobbying politique sur le projet des lois coutumières
2. Surcharge de la femme	<ul style="list-style-type: none"> - Travail agricole et ménager essentiellement exécuté par la femme - Maternités rapprochées et précoces - Polygamie - Faible niveau d'instruction des femmes - Sous représentation de la femme dans les organes de décision - Alcoolisme (surtout des hommes) - Pauvreté de la femme - Migration des hommes 	<ul style="list-style-type: none"> - Revalorisation et redistribution des tâches reproductives - Allègement de la corvée de la femme - Alphabétisation conscientisante - Formation technique des femmes en matière agricole, d'élevage, de pisciculture, etc. - Renforcement du leadership féminin - Renforcement de l'accès des femmes aux structures paysannes - Sensibilisation au GENRE pour les hommes et les femmes - Disponibilisation des outils de transformation agricole (moulins, décortiqueuses, presses à huile etc.) - Appui à l'éducation au planning familial - Amendement et application du code de la famille
3. État nutritionnel déficient	<ul style="list-style-type: none"> - Sous alimentation et malnutrition - Insuffisance d'éducation nutritionnelle - Faible production agricole et animale - Faible pouvoir d'achat des paysan(ne)s - Taille des ménages - Habitudes alimentaires - Alcoolisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'état nutritionnel - Promotion de l'éducation nutritionnelle - Formation des animateurs/trices en nutrition - Réglementation de la vente et de la consommation des boissons alcoolisées

	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des règles d'hygiène - Insuffisance des sources d'eau potable aménagées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des sources d'eau potables et application des mesures d'accompagnement - Organisation des séances de démonstration culinaire au niveau des associations féminines - Vulgarisation de la production et de la consommation des produits agro-alimentaires à haute valeur nutritive - Organisation des Journées de réflexion sur l'alcoolisme.
4. Faible organisation politico-administrative	<ul style="list-style-type: none"> - Inefficacité des structures étatiques d'encadrement des producteurs/trices. - Non application d'une politique agricole adéquate - Instabilité politique - Faible collaboration entre acteurs de développement - locaux et internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption d'une Politique agricole entre acteurs de développement - Œuvrer pour le rétablissement d'un Etat de Droit - Renforcement du cadre de concertation, de réflexion et d'actions entre les acteurs de développement
5. Insécurité des biens et des personnes dans certaines contrées	<ul style="list-style-type: none"> - Les troubles (guerres) dans notre pays: déplacement de la population, vie d'affamés dans les milieux de refuge. - Pillage et vol à main armée. - Conflits permanents entre paysan(ne)s agriculteurs et éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection des biens et des personnes - Engagement dans des actions concrètes de culture de la Paix et des vertus démocratiques
6. Loi et coutume contraignant l'épanouissement de la population, notamment des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Méconnaissance de la loi - Insuffisance des mécanismes chargés de favoriser la promotion de la femme. - Inégalité dans les accès des femmes à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la terre, aux moyens de production... - Inégalité dans l'accès et la participation des femmes à la définition des structures et politiques économiques - Violence contre les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Détermination d'un cadre législatif favorable à l'épanouissement de la femme pour garantir l'accès à l'éducation, l'emploi, la terre, le contrôle des moyens de production,... - Vulgarisation du code de la famille et projet d'amendement - Vulgarisation des textes internationaux ratifiés en faveur de la femme. - Favoriser la participation active des femmes dans des structures de décision à tous les niveaux (associatif, politique, économique)

Commentaires

A partir des problèmes sociaux énumérés, il est important d'émettre des idées, priorités et stratégies pour les solutionner.

Le renforcement de la sécurité des biens et des personnes nous semble être capital car sans elle, la population vit une très grande instabilité qui l'oblige souvent de vivre en « personnes déplacées » loin de chez elles. Dans cette situation, les champs, les cultures et les activités d'élevage sont abandonnées. Les cultures et les élevages sont souvent pillés. Les activités agricoles s'en ressentent (pourquoi produire plus que le strict minimum si c'est pour être rançonné ?); la sous-alimentation et la malnutrition s'installent.

Le Gouvernement avec l'appui international devra faire de son mieux pour restaurer la sécurité des biens et des personnes sur toute l'étendue de la République. La réhabilitation de milliers de familles déplacées nécessite un appui pour leur ravitaillement et leur réhabilitation. L'unification du pays devra être effective et le contrôle de la sécurité devra être assuré sur toute l'étendue de la République par le Gouvernement.

La réactualisation de la politique agricole du pays (en impliquant les provinces dans la conception de ce programme) est d'une grande importance. Elle devra être (re)définie en tenant compte des réalités sociales, géographiques de toutes les provinces administratives avec tous les acteurs. Cette politique agricole devra définir clairement la stratégie d'intervention incluant tous les acteurs (les paysannes et paysans, le mouvement associatif, l'administration publique, les institutions académiques et les structures internationales partenaires du Congo). Des séances de planification et d'évaluation des activités de mise en application de cette politique agricole avec la participation de tous ces acteurs sont d'une très grande importance pour faire les réajustements nécessaires.

Le capital principal de l'agriculture étant la terre, l'harmonisation de la gestion de la terre est aussi de grande importance. Les lotissements, les plans d'aménagements agricoles, l'urbanisation devront être bien suivis, bien organisés dans le souci de la promotion agricole. Les conflits fonciers posant d'énormes problèmes au niveau de la société nécessitent une attention particulière. La gestion et la régulation de ces conflits interpellent la responsabilité de l'Etat et des autorités coutumières du pays ainsi que de toute la population congolaise. Le mouvement associatif joue un rôle très important dans la formation des paysannes et des paysans sur la loi foncière (loi nationale et lois coutumières), leur accompagnement juridique et le plaidoyer auprès des autorités administratives (étatique) et coutumières. Ce sont des initiatives à soutenir car contribuant à la stabilité de la production agricole, à la résolution des conflits, à l'instauration de la paix et de la sécurité du pays.

L'association de la Femme (étant la principale actrice dans l'agriculture) au processus de réhabilitation de l'agriculture. Des dispositions coutumières et juridiques jouent souvent contre son épanouissement. Sa place et son rôle au sein de la société et dans l'agriculture font d'elle une personnalité très importante pour le développement intégral du pays.

Les mauvaises habitudes alimentaires contribuent aussi à la persistance de la malnutrition dans beaucoup d'endroits. La quantité de nourriture à elle seule ne suffit pas. La façon dont les produits agricoles disponibles sont consommés joue aussi beaucoup sur la santé. Les protéines animales font souvent défaut; p. ex. en milieu rural quelques grammes de viandes sont consommés les jours de fêtes annuelles (Nouvel an, Noël, Fête de l'Indépendance) et lors de visites de marque dans les familles. L'avarice des adultes est souvent au détriment des enfants. Vu l'effectif important de sujets gravement atteints de malnutrition (surtout les enfants de 0 à 5 ans et quelques adultes) (malnutrition protéino - calorifique), les centres nutritionnels de récupération doivent être réhabilités et entre temps des séances d'animation nutritionnelle sont à intensifier dans les programmes de soins de santé primaire au niveau des centres de santé et dans les ménages.

2. Production Végétale

a. Production

Problèmes	Causes	Solutions
1. Epuisement des sols surtout en haute altitude	<ul style="list-style-type: none"> - Exiguïté et surexploitation des terres (surtout dans les milieux surpeuplés) - Erosion des sols très accentuée due: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aux pentes souvent très fortes ▪ A l'abandon des haies anti-érosives ▪ A l'absence du couvert végétal ▪ Au labour du bas vers le haut ▪ Aux pratiques culturales inappropriées 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les zones critiques par zonage de terres - faciliter le glissement de la population - Etablissement des dispositifs anti-érosifs - Intégration agro-sylvo-pastorale (agroforesterie) - Encadrement technique
2. Diminution de la fertilité des sols (Moyenne et basse altitude)	<ul style="list-style-type: none"> - Démographie galopante et courte période de jachère - Demande croissance de terres cultivables - Erosion accentuée - Pratiques culturales inappropriées - Dégradation rapide de la matière organique due aux températures élevées et au lessivage excessif 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement des dispositifs anti-érosifs (moyenne altitude) - Intégration agro-sylvo-pastoral - Etablissement des compostières et disponibilisation d'autres fertilisants dans le cadre d'une agriculture plus intensive - Etablissement des cultures améliorantes - gestion intégrée de la fertilité du sol
3. Insuffisance des semences améliorées	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité de production des semences certifiées - Centres de recherche, de production de semences de prébase et de base non opérationnelle - Dégénérescence des variétés - Absence de structures fiables de contrôle de qualité des semences 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcements des capacités de production de semences commerciales - Renforcement des stations de création et de production de semences de prébase et de base - Mise en place d'une structure de contrôle de la qualité des semences.
4. L'attaque des plantes par les maladies et les ravageurs	<ul style="list-style-type: none"> - Rupture de la résistance variétale - Résistance des ravageurs et maladies aux traitements - Insuffisance des produits phytosanitaires - Techniques culturelles inadéquates 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilisation de variétés résistantes. - Rotation et association des cultures - Recherches participatives sur les systèmes naturels de protection phytosanitaire - Disponibilisation et formation à l'utilisation des produits phytosanitaires - Encadrement technique
5. Insuffisance de formation des agriculteurs/trices et de recherche participative	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de motivation des encadreurs - Méconnaissance méthodologique de la recherche participative 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et appui en moyen d'encadreurs et encadreuses - Institutionnalisation de la méthode participative dans la chaîne de la production à la commercialisation.

6. Insuffisance d'intrants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Vétusté des outils de travail - Coût élevé des intrants dû à la rareté sur le marché de certains intrants 	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement raisonné en intrants agricoles (LEISA) - Promotion de la fabrication des intrants locaux
7. Manque de crédit agricole chez les agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de liquidités - Insuffisances de la politique d'octroi de crédits agricoles chez les agriculteurs/trices et agronomes - Peu d'incitations à l'épargne et perte de confiance des paysan(ne)s dans les institutions de collecte 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilisation des liquidités - Définition d'une bonne politique d'octroi de crédits aux agriculteurs/trices et agronomes - Renforcement des IMF (micro-finance), adaptation des produits financiers aux besoins locaux
8. Préparation pénible des sols pour l'installation des cultures	<ul style="list-style-type: none"> - Relief accidenté (dans certaines contrées) - Matériel amélioré inefficace 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de matériel aratoire adapté - Vulgarisation de techniques adaptées de préparation des sols
9. Manque de politique agricole bien définie	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais fonctionnement de l'administration publique - La non valorisation par l'Etat du métier d'agriculteur - L'inadaptation de l'enseignement formel qui provoque l'exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinition de la politique agricole du pays - La valorisation du métier d'agriculteur - La revalorisation du monde rural

b. Commercialisation

Problèmes	Causes	Solutions
1. quasi inexistence d'unités de stockage et de conservation des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Manque du personnel qualifié pour la fabrication d'équipement simple et adapté - Insuffisance du personnel qualifié pour la fabrication d'équipement simple et adapté - Coût relativement élevé des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et suivi pour la maintenance et la gestion des équipements - Octroi de crédits aux agriculteurs/trices - Construction/Réfection d'unités de stockage et de conservation simples et adaptées
2. Insuffisance d'équipement de transformation des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de main-d'œuvre qualifiée pour la fabrication et la maintenance des équipements - Le manque de source d'énergie électrique dans les milieux ruraux - Coût élevé des équipements - Insuffisance de produits agricoles - Insuffisance d'énergie électrique - Insuffisance du marché 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de main-d'œuvre pour la fabrication et la maintenance des équipements de transformation. Formation et suivi des utilisateurs/trices pour la maintenance et la gestion des équipements - Octroi de crédits et approvisionnement en outils locaux de transformation appropriés - Augmentation de la production agricole - Promotion de l'électrification dans le pays - Recherches de nouveaux marchés

<p>3. Commercialisation déficiente et tracas-sière</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'organisation des groupements pour la commercialisation - Prix non rémunérateur au producteur - Manque d'organisation au niveau du marketing - Manque de promotion des produits locaux - Concurrence déloyale des produits importés - Faible fluidité des produits entre les différents centres (production - consommation) - Coût élevé des transports - Mauvais état et insuffisance des infrastructures de transport - Taxation abusive et non contrôlée des produits alimentaires destinés à la vente sur les marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Création de comités des marchés de producteurs/trices - Détermination des prix des produits agricoles en concertation avec le/la producteur/trice - Organisation du marketing au niveau du produit, présentation, prix, promotion et publicité. - Valorisation des produits locaux par zone agro-écologique pour une meilleure complémentarité et spécialisation. - Renforcer les mécanismes de protection des produits locaux - Appui et organisation pour la maintenance des routes de desserte agricole et d'autres infrastructures de transport - Collaboration entre comités de producteurs/trices et transporteurs - Elimination des barrières et des taxes sur les produits agricoles à l'intérieur du pays
--------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

c. Alerte rapide et diagnostic permanent

Problèmes	Causes	Solutions
<p>Manque des systèmes d'alerte rapide et de diagnostic permanent</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de communication et d'information rapide chez les acteurs de développement - Manque de surveillance de la production - Non suivi de la météo - Insuffisance du système de surveillance de l'environnement - Insuffisance d'un système de gestion de crise en matière de sécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et information instantanée et pragmatique entre acteurs de développement - Renforcement du système de surveillance de la qualité et de la quantité des produits. - Réhabilitation des stations météorologiques - Mise en place d'un système d'intervention en cas de catastrophes et épidémies - Restaurer auprès du ministère de l'Agriculture le service national d'alerte de catastrophes et des calamités naturelles - Mise en place d'un système de gestion de crise

d. Environnement

Problèmes	Causes	Solutions
Perturbations climatiques	<ul style="list-style-type: none">– Exploitation forestière excessive et anarchique– Technique culturale ancestrale (culture sur brûlis)– Occupation des réserves forestières et parcs par les paysan(ne)s suite à la pression démographique– Manque de reboisement surtout en haute altitude	<ul style="list-style-type: none">– Réglementation et mise en application en matière d'exploitation forestière et conservation de la nature.– Reboisement dans les différentes zones agro-écologiques– Amélioration des techniques culturales

Commentaires

Vu les inégalités historiques entre hommes et femmes, et vu le rôle capital de la femme dans l'agriculture (menant la plupart du travail sur le terrain) il faut assurer une attention spécifique au renforcement de la participation active des femmes dans toutes les stratégies.

La production végétale dépend principalement de la nature du sol (sa fertilité), la maîtrise et la mise en pratique des techniques culturales, la qualité des semences, les soins apportés aux plantes (traitement des maladies, entretiens des champs...), la disponibilité d'autres intrants agricoles (matériels aratoires ...), le marché de la production etc. Or en RD Congo, tous ces aspects accusent de sérieuses insuffisances. La réhabilitation de la production végétale devra tenir compte de chacun d'eux. L'accompagnement technique des paysannes et paysans s'avère très important. Cet accompagnement portera sur les techniques de restauration et de maintien de la fertilité des sols, les techniques culturales relatives aux cultures paysannes (surtout celles en grande vulgarisation), les maladies des plantes (surtout visibles sur les cultures paysannes)... Cet accompagnement se concrétisera par l'organisation de séances de formation des paysan(ne)s au champ (champs pilotes) et de leur accompagnement au champ pour observation de la mise en pratique et prise de connaissance des difficultés rencontrées. Des échanges d'expériences entre les paysans et paysannes au niveau national et international pour enrichissement des connaissances seront organisés. Une concertation entre mouvement associatif, services étatiques de vulgarisation et groupements paysans (à instaurer et redynamiser) est indispensable.

Les stations de recherche agronomique de l'Etat, les facultés et les sections d'agronomie au sein des Universités et institutions d'enseignement supérieur sont à réhabiliter, pour suivre la production des semences agricoles, l'instauration de nouvelles techniques culturales et la lutte et les préventions des maladies plantes.

Des stages de formation et séances de recyclage de cadres agronomes sont à organiser. Ceci incombe à la responsabilité de l'Etat congolais. Des partenariats extérieurs pourront être contractés pour l'efficacité des programmes. Les paysans et paysannes avec leurs encadreurs (du mouvement associatif) seront associés aux essais variétaux et comparatifs à la base avant vulgarisation. Ainsi un système d'alerte rapide et de diagnostic permanent sera très utile pour permettre la transmission de l'information relative aux différentes situations qui se présentent sur les cultures chez les paysan(ne)s. Une chaîne d'information 'Paysan(ne)s - mouvement as-

sociatif – centres de recherche’ sera mis sur pied. D’où la nécessité des moyens de communication et un accompagnement permanent chez les paysan(ne)s.

Compte tenu des faibles revenus des paysan(ne)s, il convient de renforcer le financement du monde rural via le renforcement des IMF. Les crédits octroyés permettront ainsi aux paysans d’acquérir des intrants agricoles. La politique de crédits devra être conçue avec la participation des bénéficiaires (paysan(ne)s). Ceci leur permettra d’acquérir les intrants agricoles: matériel aratoire, matériel élémentaire de transformation (presses à huile, égraineuses...), semences de qualité, produits phytosanitaires et autre matériel agricole.

Les voies de communication (Transport: routes, chemins de fer, bateaux–bacs et aéroports ainsi que le téléphone) devront être réhabilitées pour permettre l’acheminement de la production agricole vers les marchés, les grands centres de consommation ou les infrastructures de transformation. Ceci contribuera à l’encouragement des producteurs/trices (augmentation des revenus), du secteur agricole, mais aussi à l’essor du commerce et de la transformation des produits.

Au cours de séances de vulgarisation agricole, l’attention des paysan(ne)s sera attirée sur l’importance de la conservation de la nature et de l’environnement vu les perturbations climatiques très hostiles à la production agricole. Des efforts sur le respect de l’environnement seront consentis. Le calendrier agricole sera aussi au centre des séances de vulgarisation.

3. Production animale

a. Elevage du bétail et de la volaille

Problème	Causes	Solutions
1. Insuffisance de pâturages pour le bétail des paysan(ne)s	<ul style="list-style-type: none"> – Pression démographique galopante – Mauvaise répartition des terres – Inexistence des pâturages naturels communautaires – Pauvreté des paysan(ne)s éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> – Intégration agro-sylvo-pastorale – Octroi de crédits pastoraux aux paysan(ne)s
2. Manque de motivation chez les encadreurs/euses techniques en milieu ruraux	<ul style="list-style-type: none"> – Salaires impayés depuis des décennies – Inexistence de moyens de déplacement – Absence de recyclage des encadreurs/euses 	<ul style="list-style-type: none"> – Régularisation du paiement des salaires des encadreurs/euses – Octroi de primes d’itinérance aux encadreurs/euses – Octroi de moyens de déplacements aux encadreurs/euses (vélo, moto,...) – Recyclage des encadreurs/euses
3. carence en produits vétérinaires	<ul style="list-style-type: none"> – Rareté des produits vétérinaires – Prix élevé de ces produits 	<ul style="list-style-type: none"> – Disponibilisation des produits vétérinaires (chaînes de froid) – Baisse des prix de ces produits.

4. Insuffisance du bétail et de la volaille chez les paysan(ne)s	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-alimentation et malnutrition du bétail et de la volaille - Dégénérescence des races locales - Mauvaises conditions de logement du bétail - Manque des soins sanitaires aux animaux - Mortalité élevée des animaux due aux maladies, à la divagation du bétail - Inexistence de crédit pastoral 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilisation d'aliments équilibrés pour le bétail (légumineuses + graminées) et la volaille - Disponibilisation de géniteurs de races améliorées - Construction d'étables, de poulaillers,... - Administration de soins vétérinaires ambulatoires aux animaux et à la volaille des paysan(ne)s éleveurs - Octroi des crédits pastoraux aux paysan(ne)s éleveurs
5. Mortalité élevée du bétail et de la volaille des paysan(ne)s éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance et/ou inexistence de pharmacies vétérinaires - Laboratoires vétérinaires insuffisants et sous équipés - Services vétérinaires de l'Etat non opérationnels - Insuffisance d'encadrement technique des paysan(ne)s éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Créations des pharmacies vétérinaires - Réhabilitation et renforcement des équipements des laboratoires vétérinaires - Rendre opérationnel les services vétérinaires de l'Etat. - Encadrement technique des paysan(ne)s éleveurs.

b. Pêche

Problème	Causes	Solutions envisagées
1. Faible exploitation des ressources halieutiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise organisation et / ou non réglementation de la pêche - Faible organisation des pêcheurs (très individualiste) - Indisponibilité d'intrants de pêche - Faillite et insuffisance des coopératives de pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et / ou réglementation de la pêche - Stimuler l'émergence des organisations structurées des pêcheurs - Mise à la disposition des organisations des intrants des pêches adaptés (Crédit ou vente cash) - Appui technique aux organisations des pêcheurs base sur les techniques de conservation et de transformation des poissons. - Assister la commercialisation des produits des pêches

c. Pisciculture

Problème	Causes	Solutions
1. Peu de pisciculteurs/trices	<ul style="list-style-type: none"> - Faible revenu - Abandon par l'Etat de 25 centres d'alevinage principaux existants - Manque et absence de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des encadreurs et des pisciculteurs/trices - Réhabilitation de centres d'alevinage existants

	technique à tout le niveau (encadreurs et paysans) – Manque d’alevins de qualité – Manque d’aliments pour les poissons	– Disponibilisation des alevins – Disponibilisation des aliments pour les poissons dans les étangs – Octroi de crédits
2. Faible production piscicole	– Insuffisance des étangs – Faible production dans les étangs	– Initiation et redynamisation des étangs piscicoles – Redynamisation des étangs piscicoles à partir des centres d’alevinage principaux – Empoissonnement correct des étangs avec des alevins de qualité et assuré une bonne conduite d’élevage

d. Apiculture

Problèmes	Causes	Solutions
1. Peu d’apiculteurs/trices	– Absence de formation technique – Insuffisance du personnel qualifié pour la fabrication des ruches	– Formation technique des apiculteurs/trices – Formation technique sur la fabrication d’intrants apicoles (ruches, tenues, etc.)

e. Chasse

Problème	Causes	Solutions
Braconnage dans les régions environnant les parcs nationaux	– Pauvreté – Insuffisance de sources de protéines animales – Manque d’éducation/sensibilisation à la gestion durable de l’environnement	– Promotion de l’élevage (petit bétail + basse-cour) dans les milieux environnant les parcs nationaux – Favoriser le développement des activités procurant des revenus aux populations autour des parcs et aires protégés – Education civique et sensibilisation à la gestion durable de l’environnement (en particulier de la faune)

Commentaires

Les idées et stratégies énoncées ci-haut (cfr. Production végétale) sont aussi valables pour la réhabilitation de la production animale:

- La répartition traditionnelle des tâches entre hommes et femmes dans les différents domaines de la production animale demande une attention spécifique dans les différentes stratégies.

- Il faut renforcer l'accompagnement technique des paysan(ne)s éleveurs. Des échanges d'expériences entre paysans au niveau national et international seront organisés. Les pâturages seront améliorés par des plantes riches en nutriments pour bestiaux.
- Les activités vétérinaires sont à intégrer sérieusement dans les centres et stations de recherche (car peu développées). Des dispensaires vétérinaires seront ouverts en milieu rural. Les facultés vétérinaires seront à réhabilitées dans l'enseignement national. Des stages et séances de recyclage pour les cadres sont aussi à organiser.
- Les programmes d'octroi de crédits vétérinaires pour l'acquisition d'intrants (matériel d'élevage, produits vétérinaires, quelques aliments pour bétail, géniteurs améliorés...) seront mis en place.
- Le système d'alerte rapide et de diagnostic permanent sur la conduite des élevages est indispensable;
- L'organisation des abattages et des boucheries est d'une grande importance pour la santé des consommateurs.
- Les techniques élémentaires de conservation des produits animaux sont à mettre à la disposition des producteurs et les infrastructures de traitement et de conservation sont à envisager.

En ce qui concerne la pêche, elle reste à organiser par la réglementation.

Pour ce qui est de la pêche, elle doit être modernisée (équipement) et bien organisée (bonne réglementation, formation des pêcheurs et disponibilisation des équipements). La pisciculture dans des endroits où elle est faisable doit être bien exécutée et suivie par des techniciens outillés à la matière, compte tenu de ses éventuelles conséquences néfastes sur la santé de la population (paludisme). Le gouvernement et le mouvement associatif auront un rôle capital pour le suivi et l'encadrement des pisciculteurs.

3. Contexte institutionnel actuel d'intervention en agriculture et sécurité alimentaire en RD Congo

3.1 Contexte institutionnel du gouvernement de la République Démocratique du Congo

Le programme de reconstruction de la RD Congo est traduit principalement dans le PMURR (Programme Multisectoriel d'Urgence, de Reconstruction et de Réhabilitation).

1° Objectifs généraux du PMURR

- Entamer le démarrage du processus de reconstruction et de réhabilitation économique;
- Assurer la pérennité à long terme du programme de façon à ce que les actions entreprises durant la phase d'urgence n'aient pas d'effets pervers et néfastes sur les programmes et institutions futures.

2° Objectifs spécifiques du PMURR

- La mise en place de grands travaux de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures clés en vue de rétablir les grandes connexions interurbaines et les services publics et sociaux de base dans le pays;
- Reconstruire les capacités humaines et institutionnelles, redéfinir les méthodes de travail et développer les grands axes de politique sectorielle;
- Mettre en place un système de financement croissant pour des initiatives communautaires dans les zones urbaines et rurales pour la fourniture de services publics et sociaux de base et pour la reconstruction et l'entretien des infrastructures de base;
- Assurer la sécurité alimentaire par une production agricole suffisante et accessible à tous.

3° Urgences du PMURR

En rapport avec la sécurité alimentaire, les urgences du PMURR sont les suivantes:

- a) *Secteur des infrastructures*: Transport hors routes, les routes, l'eau potable, l'électricité, les infrastructures urbaines et service d'assainissement.
- b) *Secteur de l'agriculture*: l'agriculture;
- c) *Secteur de renforcement des capacités et réformes institutionnelles*: formations techniques, restructuration, ...

Le coût total du budget du PMURR était estimé à 1. 742 Milliards USD (Cfr. Evaluation de la Banque Mondiale Juin 2002). Le gros des ressources budgétaires reposait sur les coopérations bi- et multilatérale dont la Coopération Belgique- RD Congo.

De la sélection des actions prioritaires du PMURR, l'accent serait mis sur des actions parmi lesquelles celles d'«urgence » pour aider à stabiliser la situation sociale en remédiant aux problèmes les plus imminents, des actions à impact direct et immédiat sur la situation économique et sociale de la population et des actions pouvant contribuer à la réduction de pauvreté.

Du cadre de mise en œuvre du PMURR, le mouvement associatif congolais faisait partie du Bureau Consultatif. Il devait participer à l'exécution de ce Programme. Il était même demandé au mouvement associatif de commencer à régulariser leurs dossiers administratifs pour bénéficier de l'appui du Programme pour le renforcement de ses activités à la base. Le dossier administratif devait contenir les éléments suivants:

- Statuts de l'institution (deux exemplaires);
- Acte de reconnaissance de l'autorité politico-administrative locale,
- Le rapport d'activité le plus récent; Plan d'Action sur les trois ans;
- Copies des projets en cours d'exécution;
- Lettre de demande d'enregistrement à adresser au Directeur de la coordination des ressources extérieures au sein du Ministère du Plan;
- Dépôt du dossier avec une fiche d'enregistrement reçue du ministère du Plan de la RD Congo.

Dans la mesure du possible, une visite sur le terrain serait organisée par le Ministère du Plan pour appréciation de l'opérationnalité de l'Institution sur le terrain.

3.2 Contexte institutionnel du mouvement associatif et institutions privées de développement communautaire en RD Congo.

Vers les années 90, le gouvernement congolais se montrait de moins en moins soucieux de la question publique. Tous les secteurs de l'Etat étaient petit à petit abandonnés; la population était laissée à son propre sort. Ceci permettra ou encouragera petit à petit la constitution de coopératives à la base pour essayer de subvenir aux besoins des membres au sein des coopératives. Par la suite, d'autres formes d'associations se formeront pour répondre aux divers besoins de la population. En même temps, les Eglises (Catholiques et Protestantes) ont canalisé beaucoup d'aides provenant des organismes étrangers pour la réhabilitation des conditions de vie de la population congolaise: centres de Santé, construction de ponts, écoles, orphelinats ... Ainsi les interventions des associations se renforçaient avec celles des Eglises et l'irresponsabilité de l'Etat s'accroissait davantage jusqu' à atteindre un degré jamais connu au monde. Le mouvement associatif a rendu et continue à rendre d'énormes services à la population dans divers secteurs de la vie et ce suite à l'absence totale de l'Etat. Ce mouvement associatif se présente sous des formes différentes:

- ONG d'appui: ce sont des associations sans but lucratif composées d'un noyau de permanents et de personnes bénévoles qui contribuent au développement via des interventions dans différents domaines. De petites cotisations sont organisées pour l'autofinancement des activités. Ces moyens sont très insignifiants vu la gravité de la situation. Elles s'occupent de l'animation / sensibilisation de la population, de l'accompagnement technique des initiatives à la base dans beaucoup de domaines: santé, habitat, micro finance, agriculture, animation sanitaire, élevage, alphabétisation des adultes, éducation à la démocratie, plaidoyer auprès des autorités politico-administratives et militaires en cas de violation des Droits de l'Homme, ... Le champ d'intervention est très vaste. Ceci est possible suite aux appuis des Ong internationales intermédiaires entre leurs Gouvernements respectifs et le mouvement associatif. Les Ong internationales assurent aussi les appuis techniques et institutionnels à ces organisations pour le renforcement de leurs interventions. Néanmoins, vu l'intensité des activités, ces appuis financiers et matériels restent insuffisants.
- Syndicats: ceux-ci s'occupent de la défense des intérêts des groupes sociaux: paysans, travailleurs, personnes handicapées physiques. Certains œuvrent déjà avec les appuis extérieurs mais qui restent aussi insuffisants. Au Nord-Kivu par exemple, le SYDIP, un syndicat de défense des intérêts des paysans est devenu un acteur incontournable. Il s'occupe notamment de l'accompagnement juridique des paysans membres en matière de revendications foncières, formation sur le Droit foncier, médiation dans la résolution des conflits fonciers, recherche de marchés pour les produits agricoles, recherche de bonnes variétés de semences, ...
- Coopératives: celles-ci regroupent des membres visant leurs propres intérêts et aussi ceux de la communauté locale. Il y a des coopératives de producteurs de produits vivriers, d'épargne et de crédit, ... Ces coopératives accusent des insuffisances en matière de connaissances techniques et n'ont pas de parts sociales suffisantes.. L'inopérationalité des institutions financières et des infrastructures de transport, l'insécurité dans beaucoup d'endroits handicapent leur prospérité. Les appuis s'avèrent aussi importants.
- Mutualités: vu la misère qui se généralise dans le pays, une des stratégies qui aide beaucoup la population est l'organisation des tontines. Les taux de cotisations sont souvent très

bas vu l'insuffisance des revenus de la population. Ces mutualités seraient bien complémentaires aux activités des coopératives et des programmes des micro-finances. Elles sont très utiles à la population car elles aident à financer la scolarisation des enfants, les soins de santé, la construction des maisons, le démarrage de petits commerces, l'habillement familial, ...

- Groupements villageois: ce sont des organisations paysannes très utiles dans l'organisation des travaux communautaires: entretien et aménagement des routes rurales, des marchés, construction des écoles et centres de santé, installation de moulins hydroélectriques, aménagement des sources d'eau potable, construction de salles polyvalentes, ... Ces groupements sont coordonnés par des comités villageois votés et installés par les villageois eux-mêmes.

La coopération internationale de la RD Congo ayant connu de sérieuses difficultés politiques et de gestion a depuis un certain temps transité par ces structures. Ainsi pour les paysans, le mouvement associatif local constitue le principal recours pour leurs demandes d'accompagnement. Ces associations ont consenti et consentent encore d'énormes sacrifices en faveur de la population. Elles sont encore d'une grande utilité vu l'intensité du travail de reconstruction du pays. Toutefois, la nécessité d'une coordination de tous leurs programmes orientée vers les synergies géographique et thématique se fait sentir. D'où la nécessité d'une politique d'intervention concertée. Ces mouvements convergent de plus en plus vers l'organisation de réseaux, de plates-formes pour intensifier leurs interventions. L'insuffisance des moyens, l'insécurité (surtout pendant les guerres), l'intensité du travail à faire et des tracasseries administratives sont des obstacles à leur bon fonctionnement, à leur épanouissement ... Leur capacité technique est aussi insuffisante; d'où la nécessité de leur accompagnement technique et institutionnel. D'autre part, la surcharge des femmes entrave souvent leur représentation dans le mouvement associatif local, alors qu'elles jouent un rôle capital au niveau de la santé, dans l'agriculture, le commerce,...

Ainsi le Gouvernement congolais et les partenaires internationaux ont des rôles très sérieux à jouer.

3.3 Contexte institutionnel du gouvernement et des ONG de développement belges

Il faut se poser la question de savoir quels sont les éléments de politiques internationales structurant la politique agricole en RD Congo, et où le gouvernement et les ONG belges ont un rôle spécifique à jouer.

Quelques exemples de politiques internationales:

- L'accord de Cotonou (Accord de Partenariat ACP – Union Européenne): Cet accord couvrant la période 2000 – 2007 a pour objectif la réduction et l'éradication de la pauvreté tout en contribuant au développement durable et à l'intégration progressive des pays ACP (parmi lesquels la RD Congo) dans l'économie mondiale. Des principes fondamentaux de la Coopération ACP – UE, il est prévu celui de la participation formulé en ces termes "Outre l'Etat en tant que partenaire principal, le partenariat est ouvert à d'autres acteurs: La Société civile, le Secteur privé et les Autorités Locales".
- Millennium Development Goals: A la Réunion générale des Nations Unies (Septembre 2000) suivie de la Conférence des Nations Unies des Chefs d'Etats et de Gouvernements tenue à Monterrey (Mars 2002), suivi du Sommet Mondial pour le Développement Durable (Johannesburg Août 2002), des objectifs retenus, le renforcement des appuis financiers de pays du

Sud dépend des garanties de la part des pays en développement à une utilisation durable et efficace de ces moyens.

- Les "Poverty Reduction Strategy Papers"(PRSP) offrent également la possibilité de renforcer la participation de la Société civile au processus de planification et au débat sur le développement et ce faisant, de maximiser le consensus national sur les objectifs.

La "Note de politique générale du ministre de la Coopération au Développement pour l'année budgétaire 2004 (Coopération Technique Belge)". Cette Politique s'inscrit dans les "Millennium Development Goals", et les domaines de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire ainsi que l'eau potable ont été retenus comme priorités. En plus, le Gouvernement belge place actuellement la priorité en Afrique Centrale avec un accent particulier en RD Congo pour ce qui est de sa coopération au développement.

La politique de coopération belge reconnaît que pour réaliser l'égalité des chances, des modifications doivent être apportées aux pratiques institutionnelles et aux relations sociales qui renforcent ou entretiennent les inégalités. Pour ce faire, la coopération belge place le rééquilibrage des droits et des chances des hommes et des femmes au rang des thèmes transversaux et encourage l'égalité des chances entre les femmes et les hommes par le biais d'une stratégie qui vise à soutenir les efforts déployés par ses partenaires. 'Pour atteindre l'objectif du programme "Genre", la volonté politique, tant dans le Nord que dans le Sud, l'action de la Société civile et le développement des instruments sont indispensables'.

Les ONG de développement belges assurent depuis longtemps la liaison entre le Gouvernement belge et la population congolaise à travers les mouvements associatifs congolais. Ces ONG bénéficient d'environ 40% des fonds alloués à la coopération bilatérale indirecte.

Elles ont une longue expérience en matière de renforcement du monde paysan, tant au niveau de l'appui à la production/commercialisation qu'au renforcement des capacités de défense d'intérêt des producteurs. La lutte pour l'amélioration de la sécurité alimentaire en RD Congo est un de leurs axes prioritaires. Malgré la bonne volonté et la disponibilité, les moyens financiers sont souvent insuffisants pour un bon accomplissement des programmes.

3.4 Analyse matricielle des acteurs de la sécurité alimentaire en RD Congo

ACTEURS	ATOUPS (Forces)	CONTRAINTES (Faiblesses)	OPPORTUNITES (Chances de réussite)/ Menaces
1.Paysans et paysannes producteurs et productrices	<ul style="list-style-type: none"> – leur effectif très important – Une bonne disponibilité des potentialités agricoles naturelles – La solidarité paysanne 	<ul style="list-style-type: none"> – manque de structuration – leur non professionnalisation – insuffisance de l'encadrement technique – insuffisance des intrants agricoles – manque de ressources propres et faible capacité d'emprunt. – productivité des sols très réduite 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – la présence des organisations d'appui à la base – le processus de pacification et d'unification du pays – le renforcement de l'accompagnement technique, matériel et financier des paysans

		<ul style="list-style-type: none"> - manque de système d'alerte et de diagnostic permanent - inopérationalité des services techniques de l'Etat - approche 'genre' dans leur travail 	<p><u>Menaces:</u></p> <p>La non prise en compte des besoins et des connaissances de la base</p> <p>L'adoption de stratégies non appropriées à la situation locale</p>
2.Le secteur privé en RD Congo	<ul style="list-style-type: none"> - leur présence - la diversité des produits agricoles - la disponibilité de la main d'œuvre dans le milieu 	<ul style="list-style-type: none"> - situation très précaire - insuffisance des infrastructures (transport, électricité ...) - insuffisance et non opérationalité des institutions financières du pays 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la relance de la coopération internationale - présence de plus en plus de maisons de communication (téléphone) dans le pays - la situation géographique du pays - les potentialité hydriques (électrification) <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mauvais fonctionnement des structures économiques - La non-réhabilitation des infrastructures économiques
3. Mouvement associatif de la RD Congo (Société civile)	<ul style="list-style-type: none"> - la réhabilitation de la coopération internationale - la présence du mouvement associatif avec expérience et soucieux du développement du pays 	<ul style="list-style-type: none"> - peu de motivation des investisseurs nationaux et internationaux - par rapport à l'économie congolaise. - la précarité de la stabilité politique - le déficit de confiance au niveau international - le délabrement et l'inopérationalité des services techniques agricoles de l'État - le délabrement de tous les secteurs à la fois - l'insécurité persistante dans certaines contrées du pays (surtout à l'Est) 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'association de la base et de la communauté internationale à la conception et à l'exécution de la politique nationale du développement - le rétablissement de plus en plus de la confiance internationale - la réhabilitation de la coopération bi et multilatérale - la réhabilitation de la coopération avec les pays limitrophes du pays - la réhabilitation des services techniques agricoles et économiques

		<ul style="list-style-type: none"> - la dispersion des interventions et la non spécialisation - l'insuffisance des moyens financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - l'appui financier et institutionnel du mouvement associatif congolais - le renforcement des réseaux et des synergies géographique et thématique - la capitalisation des expériences acquises - une diversité importante d'autres ressources dans le pays <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La non prise en compte de l'expérience du mouvement associatif au cours du processus - Les discriminations des provinces et des associations (villes, rurales) - Les rivalités et opportunisme de certaines associations - Le blocage du processus politique de la RD Congo
<p>4.Administration Publique de la RD Congo</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la présence de quelques infrastructures malgré leur état délabré - l'existence de personnes ressources (techniciens) dans le pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Surnombre du personnel - Une partie importante du personnel administratif nécessite un recyclage - Difficulté de paiement des salaires des fonctionnaires - Mauvais état et sous équipement des infrastructures administratives (bureaux) - Sous équipement des techniciens 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - la réhabilitation du service administratif (formations, stages, équipements, , paiement des salaires ...) - l'effectif démographique et superficie du pays importants <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Blocage du processus politique - La non participation d'autres bailleurs de fonds pour cofinancement du programme

<p>5. Gouvernement Belge</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la coopération multi-latérale de la Belgique - la coopération bi-latérale avec la RD Congo 	<ul style="list-style-type: none"> - évolution lente de la politique vis-à-vis de la RD Congo - insuffisance du personnel technique - insuffisance des moyens financiers par rapport aux besoins nationaux de la RD Congo - pluralité des coopérations bilatérales avec les pays du Sud - non complémentarité structurelle de l'intervention de la Belgique vis à vis d'autres interventions bilatérales 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - intensification de la coopération multi-latérale - participation à la conception des politiques et des programmes nationaux - accompagnement de l'exécution et des évaluations des programmes - associer les ONG belges à l'exécution des politiques et des programmes de coopération internationale - appui financier, technique et institutionnel des ONG - organisation des cofinancements du programme <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La non disponibilité d'autres coopérations pour cofinancement du programme - - Le blocage du processus politique de la RD Congo
<p>6. Les ONG Belges</p>	<ul style="list-style-type: none"> - expertise et disponibilité professionnelle - l'existence des partenaires en RD Congo - une bonne connaissance de certaines contrées rurales du pays 	<ul style="list-style-type: none"> - peu de synergies entre les ONG actives dans la même région ou dans le même domaine - la dispersion des interventions - l'insuffisance des interventions faute de moyens 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - encourager les synergies thématiques et géographiques des interventions en RD Congo - renforcement de l'accompagnement technique et financiers des partenaires congolais - la capitalisation des expériences acquises <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les divergences de visions et des stratégies

			– La non prise en compte de leurs expériences par le Gouvernement belge dans le processus
--	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------

4. Stratégie structurelle d'intervention pour l'amélioration de la sécurité alimentaire

Vu la gravité de la situation, l'ampleur des travaux à réaliser, les atouts, les contraintes et opportunités des acteurs pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, il est nécessaire de réfléchir très profondément sur une stratégie adéquate et appropriée. Cette réflexion devra prendre en compte l'état des lieux du pays, les solutions globales proposées ci-dessus et la prise en compte des résultats de l'analyse matricielle de tous les acteurs concernés.

Notre proposition s'articule en deux temps:

1. Donner les moyens au gouvernement de la RD Congo de définir lui-même sa politique agricole en privilégiant le renforcement de la sécurité alimentaire. Cette politique doit tenir compte des acteurs du monde rural au niveau des provinces. L'approche doit être la plus participative possible.
2. Que les bailleurs positionnent la sécurité alimentaire au cœur de leurs programmes et activités en RD Congo et qu'ils s'inscrivent dans la politique définie par le gouvernement congolais.

5. Conclusion

La sécurité alimentaire de la RD Congo connaît d'énormes problèmes pour sa réhabilitation et cela sous tous ses aspects. La sécurité alimentaire considérée dans sa dimension nationale, tous les problèmes évoqués semblent être prioritaires suite aux différentes situations des provinces administratives du pays. Il vaut la peine de relever la situation particulière de chaque province pour les choix des activités prioritaires. De toutes façons, les aspects liés aux productions végétale et animale nous semblent les plus urgents.

A ce niveau là, vu la situation globale du pays et le coût élevé des activités à mener, les petits producteurs et productrices se retrouvent au centre du processus. Le mouvement associatif a un rôle très important pour l'encadrement, l'accompagnement technique des paysans et paysannes producteurs/-trices dans leurs villages. L'Etat devra faciliter le travail au mouvement associatif en leur octroyant des subsides, l'accompagnement technique et l'accompagnement institutionnel. Une étroite collaboration s'avère vraiment indispensable; d'où une grande importance de l'associer activement (vu le rôle joué à la base) au processus de définition de la politique nationale et des stratégies pour améliorer la situation.

La présente note constitue une des réflexions sur les possibilités de la réhabilitation de la sécurité alimentaire en RD Congo en vue de l'amélioration de la qualité et de la quantité de produits alimentaires dans le pays mais aussi de l'augmentation des revenus des ménages enfin de subvenir à leurs besoins vitaux. Cela constitue une priorité vu la situation que traverse le pays. L'approvisionnement en eau potable devra aussi être pris en compte.

La RD Congo est un pays qui est en train de sortir de bientôt huit ans de guerre avec une situation très préoccupante pour des milliers des personnes déplacées. Un programme national de sécurité alimentaire devra prendre aussi en compte leur réhabilitation dans leurs milieux ou des endroits où la situation sécuritaire est prometteuse. La priorité sera accordée à la production au sein des ménages. La planification stratégique sera faite en intégrant le Genre.

La chance de réussite du programme de sécurité alimentaire sera aussi garantie par la redynamisation des autres secteurs de l'Etat: la santé, l'Education nationale, l'économie, l'armée nationale... Le paiement des salaires des fonctionnaires publics y compris ceux du Ministère de l'Agriculture constitue un facteur de réussite à ne pas négliger.

Lors de la Table Ronde prévue à Kinshasa du 19 au 20 mars 2004, les réflexions contenues dans cette note pourront être approfondies.

Bruxelles, le 15 mars 2004.